



# Stage « CPE »

**Jeudi 23 novembre 2017  
9 h – 17 h**

**Lieu à confirmer**



**L'outil de répartition des postes de CPE va être modifié.**

**Les CPE ont leur mot à dire !!!!**

*Si vous travaillez le jour du stage, l'autorisation d'absence est de droit ; vous devez déposer une demande de congé pour formation syndicale par voie hiérarchique au rectorat un mois avant la date du stage (soit avant le lundi 23 octobre)*

*[modèle de demande d'autorisation d'absence pour stage syndical](#)*

*Pour des questions d'organisation, merci également de vous inscrire auprès du S3 :*

**Inscription :**



*[formulaire](http://www.lille.snes.edu/) d'inscription en ligne  
[www.lille.snes.edu/](http://www.lille.snes.edu/) Rubrique : Stages syndicaux*



*03 20 06 77 41*



*s3lil@snes.edu*